

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 novembre 2019

Le Conseil du Commerce de France (CdCF) regrette les déclarations de la Ministre de la Transition écologique mettant en garde les Français contre « une frénésie de consommation ».

Avec les fêtes de fin d'année puis les soldes, les mois de décembre et janvier sont traditionnellement clés dans le commerce. Pour le commerce français et ses 3,5 millions de salariés, cela est particulièrement vrai cette année, un an après le début du mouvement des Gilets jaunes. Personne dans le commerce n'a oublié les blocages ayant empêché, modifié, voire parfois malheureusement stoppé la consommation pendant des mois.

Alors que les Français semblent à nouveau désireux de consommer et de se faire plaisir en faisant leurs achats en cette période de fin d'année, le CdCF regrette profondément les propos de la Ministre de la Transition écologique et solidaire appelant à refreiner « une frénésie de consommation » à quelques jours du Black Friday, qui marque désormais le démarrage des achats de Noël. Cette opération promotionnelle arrivée récemment en France a tout de suite trouvé son public. De très nombreux acteurs du commerce se la sont appropriée avec succès et l'ont adaptée aux attentes des consommateurs français. Les pouvoirs publics devraient s'en réjouir plutôt que de le déplorer, car tout ce qui relance et porte la consommation est bon pour le commerce, et donc pour l'économie française.

Utiliser le mot de frénésie c'est laisser penser que les consommateurs ne sont pas des citoyens engagés et responsables. Plusieurs enquêtes démontrent le contraire : 67 % des Français ont déjà changé leurs pratiques au quotidien pour réduire l'impact de leur consommation, selon le dernier baromètre Greenflex Ademe de la consommation responsable. Le poids de la transition écologique ne peut pas reposer sur les seules épaules des citoyens, mais sur une action commune de tous les acteurs de la société ; entreprises et État compris.

Le CdCF, qui représente le commerce dans toute sa diversité au travers des 31 fédérations* qui le compose **regrette donc ces déclarations et tient à rappeler la liberté des commerçants d'organiser leurs promotions comme ils le souhaitent et la liberté des consommateurs d'effectuer leurs achats où et quand ils le souhaitent.** Le CdCF forme des vœux pour que les prochaines semaines leur permettent de profiter en toute sérénité de cette période des fêtes de fin d'année et de la formidable diversité du commerce dans notre pays.

Contact presse : Corinne PARISOT-CHAUTEMPS
06 21 01 69 97 – cchautemps@cdf.com

***A propos du Conseil du Commerce de France**

Le Conseil du Commerce de France est une association qui regroupe 31 fédérations professionnelles. Il représente le commerce dans toute sa diversité et rassemble aussi bien les commerces indépendants ou franchisés, que le commerce associé ou la grande distribution intégrée, de tous secteurs : équipement de la personne, équipement de la maison, alimentation... Il est l'expression de toutes les formes de distribution : commerces de proximité, centres commerciaux, e-commerce... Il représente 70% des emplois d'un secteur dans lequel travaillent 3,5 millions de personnes. Le CdCF est présidé depuis le 7 juin 2016 par William Koeberlé.